



# **RAPPORT D'ACTIVITES**

**2001**

<b>1. <u>PROTEGER</u></b>	Page 5
<b>1.1. CONNAITRE</b>	Page 5
1.1.1. Suivi du Parc	Page 5
1.1.1.1. <i>Evolution de la faune</i>	
1.1.1.2. <i>Evolution de la flore</i>	
1.1.1.3. <i>Evolution des milieux et faciès paysagers</i>	
1.1.1.4. <i>Suivi en Réserve naturelle du Grand Cul-de-Sac marin</i>	
1.1.2. Activités scientifiques	Page 8
1.1.2.1. <i>Milieux d'eau douce</i>	
1.1.2.2. <i>Milieux terrestres</i>	
1.1.2.3. <i>Prélèvements à but scientifique</i>	
1.1.2.4. <i>Publications scientifiques de l'année</i>	
1.1.2.5. <i>Participation à des colloques, séminaires et autres</i>	
1.1.3. Activités cartographiques	Page 10
<b>1.2. SAUVEGARDER ET GERER</b>	Page 11
1.2.1. L'activité de prévention	Page 11
1.2.2. Gestion de la zone centrale	Page 12
1.2.2.1. <i>Gestion de la flore</i>	
1.2.3. Questions particulières	Page 12
1.2.3.1. <i>Le canyoning</i>	
1.2.3.2. <i>Les « 50 pas géométriques »</i>	
1.2.3.3. <i>Autres</i>	
<b>2. <u>ACCUEILLIR</u></b>	Page 14
<b>2.1. GESTION DE LA FREQUENTATION</b>	Page 14
2.1.1. La fréquentation du Parc national	Page 14
2.1.2. Les infrastructures d'accueil et d'information	Page 14
2.1.2.1. <i>La Maison du Volcan</i>	
2.1.2.2. <i>La Maison de la Soufrière</i>	
2.1.2.3. <i>La Maison du Bois</i>	
2.1.3. L'information sur sites	Page 15
2.1.4. Les aménagements	Page 15
2.1.4.1. <i>Equipements et infrastructures</i>	
<b>2.2. FAIRE COMPRENDRE LA NATURE ET SES EQUILIBRES</b>	Page 16
2.2.1. Les animations	Page 16
2.2.1.1. <i>Conférences – Débats</i>	
2.2.1.2. <i>Salons – Expositions</i>	
2.2.1.3. <i>Divers</i>	
2.2.2. Actions pédagogiques et relations avec le milieu scolaire	Page 17
2.2.2.1. <i>Animations en milieu scolaire</i>	
2.2.2.2. <i>Projets d'action éducative</i>	
2.2.2.3. <i>Association EDEN</i>	
2.2.2.4. <i>Outils pédagogiques</i>	
2.2.3. Les outils de la communication	Page 18
2.2.3.1. <i>Les produits commercialisables</i>	
2.2.3.2. <i>Les publications et documents d'information</i>	

2.2.3.3.	<i>L'internet</i>	
2.2.4.	Les relations avec les médias	Page 19
2.2.5.	La documentation	Page 19
<b>3.</b>	<b><u>COOPERER</u></b>	Page 20
<b>3.1.</b>	<b>LA VIE ADMINISTRATIVE LOCALE</b>	Page 20
3.1.1.	Les relations avec les collectivités et administrations locales	Page 20
3.1.1.1.	<i>Le programme LEADER II</i>	
3.1.1.2.	<i>Le SDAGE</i>	
3.1.1.3.	<i>Comité scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN)</i>	
3.1.2.	Le Plan de Développement Durable de la Côte Sous-le-Vent	Page 20
3.1.3.	L'urbanisme	Page 21
3.1.4.	Le patrimoine	Page 21
<b>3.2.</b>	<b>LES ACTIVITES ECONOMIQUES</b>	Page 21
3.2.1.	Le Parc et l'agriculture	Page 21
3.2.2.	Le Parc et le tourisme	Page 22
3.2.2.1.	<i>Le programme d'aménagement et de développement Carbet/Habituée</i>	
3.2.2.2.	<i>La Soufrière</i>	
3.2.2.3.	<i>La randonnée</i>	
3.2.2.4.	<i>La Marque de Confiance du Parc national</i>	
3.2.2.5.	<i>Relations avec les professionnels du tourisme en Guadeloupe</i>	
3.2.3.	L'accompagnement des initiatives locales	Page 24
<b>3.3.</b>	<b>L'INTERVENTION DU PARC DANS LES AUTRES DOMAINES</b>	Page 24
3.3.1.	Activités non économiques	Page 24
3.3.1.1.	<i>Contribution du Parc à certaines instances</i>	
3.3.1.2.	<i>Accueil divers</i>	
<b>3.4.</b>	<b>LES ACTIVITES INTERNATIONALES</b>	Page 25
3.4.1.	Relations avec les instances internationales	Page 25
3.4.2.	Visites et échanges divers	Page 25
<b>4.</b>	<b><u>METTRE EN ŒUVRE</u></b>	Page 26
<b>4.1.</b>	<b>LES INSTITUTIONS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC</b>	Page 26
4.1.1.	Le Conseil d'Administration	Page 26
4.1.2.	La Commission Permanente	Page 26
4.1.3.	Le Comité Scientifique	
<b>4.2.</b>	<b>LE PERSONNEL</b>	Page 27
4.2.1.	Effectif global permanent (au 1 <sup>er</sup> janvier 2001)	Page 27
4.2.2.	Le personnel permanent (au 31 décembre 2001)	Page 27
4.2.2.1.	<i>Personnel titulaire</i>	
4.2.2.2.	<i>Personnel non titulaire</i>	
4.2.3.	Le personnel auxiliaire	Page 28
4.2.4.	Les autres personnels (au 31 décembre 2001)	Page 28

<b>4.2.5.</b>	<b>Les instances consultatives de concertation avec le personnel</b>	Page 29
<i>4.2.5.1.</i>	<i>Commission Administratives Paritaire (CAP)</i>	
<i>4.2.5.2.</i>	<i>Comité Technique Paritaire Spécial (CTPS)</i>	
<i>4.2.5.3.</i>	<i>Comité Technique Paritaire Central (CTPC)</i>	
<i>4.2.5.4.</i>	<i>Comité Technique Paritaire de Formation (CTPF)</i>	
<i>4.2.5.5.</i>	<i>Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS)</i>	
<b>4.2.6.</b>	<b>La formation</b>	Page 30
<b>4.3.</b>	<b>LES EQUIPEMENTS</b>	Page 31
<b>4.3.1.</b>	<b>Les véhicules</b>	Page 31
<b>4.3.2.</b>	<b>Le mobilier</b>	Page 31
<b>4.3.3.</b>	<b>Le matériel informatique</b>	Page 31
<b>4.4.</b>	<b>LES MOYENS FINANCIERS</b>	Page 32
<b>4.4.1.</b>	<b>Les recettes</b>	Page 32
<b>4.4.2.</b>	<b>Les dépenses</b>	Page 32

# 1. PROTEGER

## 1.1. CONNAITRE

### 1.1.1. Suivi du Parc

#### 1.1.1.1. Evolution de la faune

##### Oiseaux

#### Etude et suivi de l'avifaune dans la mangrove du Grand Cul-de-Sac marin et en zone centrale du Parc National de la Guadeloupe.

Douze ans après l'ouragan Hugo et les ravages causés aux écosystèmes tropicaux de la forêt humide, cette forêt est encore en voie de régénération pour certaines espèces végétales. Il importe de connaître les populations d'oiseaux qui la fréquentent, ainsi que leur évolution à l'occasion de cette restitution.

Par ailleurs, les milieux forestiers gérés par l'établissement font l'objet de plans de gestion, et le protocole "capture-recapture" vient conforter l'inventaire réalisé dans le cadre de la phase diagnostic de ces plans.

Les techniques de capture, de marquage, et de suivi furent les méthodes utilisées.

Au lieu dit « Ravine-Tonnelle », sur la commune de Capesterre Belle-Eau, 59 individus ont été capturés et bagués. Ils représentent 10 espèces d'oiseaux, et trois d'entre elles représentent 54% de l'effectif total. Il s'agit principalement de la Paruline caféïette (*Dendroica plumbea*) : 20%, du Sporophile rouge-gorge (*Loxigilla noctis*) : 20%, et de la Grive à pieds jaunes (*Cichlerminia lherminieri*) : 12%. Le Moqueur trembleur (*Cinlocerthia ruficauda*) et la Perdrix rouge (*Geotrygon montana*) représentant 24% des effectifs bagués.

Le fait que le programme n'ait pu démarrer qu'en janvier 2001 justifie qu'une seule reprise ait été opérée. Il s'agit d'un Gobe-mouche (*Contopus latirostris*) bagué en juin 2001. Les mois de juin et août ont été les plus favorables, 49% du total des captures réalisées en 2001 l'ont été en juin et août. .

#### Tortues marines

Dans le cadre de l'animation du projet de stratégie de conservation des tortues marines dans l'archipel guadeloupéen, l'Association pour l'Etude et la Protection des Vertébrés des Petites Antilles (AEVA) a remis un rapport de synthèse pour les années 1998-2000. Ce rapport précise les objectifs et les méthodes de l'étude. Il fait le point sur le statut et les connaissances actuelles sur les tortues marines dans la Caraïbe, ainsi que sur les résultats obtenus par le réseau "tortues marines" en terme d'inventaire, de suivi, et de menaces. Il met l'accent sur l'objectif prioritaire des études qui ne doivent pas seulement être axées sur la biologie des espèces, objet essentiel des recherches menées jusqu'à ce jour, mais viser surtout à l'amélioration de la stratégie de conservation. Le comportement migratoire des tortues devra notamment être pris en compte afin de renforcer la coopération régionale. Le rapport présente enfin des propositions pour la gestion des sites de reproduction et de nourrissage fréquentés par les populations adultes et subadultes soumises aux menaces les plus graves pour l'avenir.

#### 1.1.1.2. Evolution de la flore

L'observation d'une nouvelle espèce d'orchidée dans le secteur des Chutes du Carbet a nécessité un travail de détermination, réalisé avec l'aide de M. Philippe Feldmann, spécialiste des orchidées.

#### 1.1.1.3. Evolution des milieux et faciès paysagers

##### a) Evolution de la végétation face à l'activité volcanique de La Soufrière :

Un travail de suivi de l'impact de l'activité volcanique et de l'évolution de la végétation depuis l'éruption de 1976 est mené par MM. Portécop et Sastre.

Deux étudiants de maîtrise à l'Université Antilles-Guyane, encadrés par M. Portécop, se sont intéressés à cette question en 2001. Leur travail montre que la végétation de La Soufrière est en phase de recolonisation progressive : la baisse de concentration en aluminium (75 % depuis 1976) est un facteur important de l'augmentation du nombre d'espèces présentes, notamment des espèces pionnières autochtones. Sur le dôme du volcan, où les conditions édaphiques et d'exposition aux fumerolles ne sont pas homogènes, la richesse floristique baisse lorsque les dégagements se rapprochent des seuils de toxicité.

D'une façon générale, cette dynamique de recolonisation est contrariée par la recrudescence de l'activité fumerollienne qui, en raison de la présence d'acide chlorhydrique, expose par endroits la végétation à la destruction. Les éboulements et glissements de terrains freinent aussi le repeuplement végétal. Dans ces conditions extrêmes, certaines espèces résistent mieux que d'autres, mais la végétation épiphyllé a presque totalement disparu. Sa sensibilité en fait un bon indicateur de la toxicité aérienne. Comme Sastre et Garnier l'avaient fait pour les concentrations aluminiques en 1988, reste à établir une échelle de toxicité.

#### **b) Suivi de la qualité physico-chimique de la rivière du Grand Carbet**

Dans le cadre d'une étude sur la dynamique des populations et l'état des stocks de certaines espèces de crevettes d'eau douce dans les rivières de la Basse-Terre, l'opportunité d'un stage de maîtrise a permis d'actualiser les connaissances de l'établissement sur la qualité physico-chimique de l'eau de la rivière du Grand Carbet. Du haut en bas, on observe une variation sensible de la qualité de l'eau. Ce phénomène peut être attribué à l'activité volcanique de La Soufrière qui peut avoir pour effet d'augmenter le PH et la concentration de certains ions (sulfates) dans l'eau.

Dans les cours moyen et inférieur, la pollution en micro-organismes prend le relais sur les sites de baignade et dans les zones soumises aux impacts agricoles. Sept organochlorés ont été détectés à l'état de trace.

Ainsi, en comparaison des autres rivières de la Basse-Terre, la rivière du Grand Carbet ne présente pas pour les espèces vivantes les conditions de vie les plus optimales.

#### **1.1.1.4. Suivi en Réserve naturelle du Grand Cul-de-Sac marin**

##### **Ilet à Fajou**

Une éradication simultanée des populations allochtones du Rat noir (*Rattus rattus*) et de la Mangouste (*Herpestes javanicus*) a été tentée sur la Réserve Naturelle de l'Ilet à Fajou (commune de Morne-à-l'Eau), entre le 1<sup>er</sup> mars et le 5 avril 2001.

Cette opération de restauration figure au plan de gestion 1998-2002 de la Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac marin. Elle a notamment pour objectif la suppression de la prédation exercée par les espèces allochtones sur la population nicheuse du Râle gris (*Rallus longirostris*) et les pontes de la Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*). La volonté d'opérer simultanément l'élimination des deux espèces allochtones apparaît explicitement dans le plan de gestion. Elle est justifiée par le souhait d'échapper à l'éventualité d'un report de prédation d'une des espèces allochtones sur des espèces autochtones.

L'opération a engagé sur le terrain 41 personnes appartenant à différents organismes impliqués dans le domaine de la gestion des espaces et des espèces, venant de Guadeloupe, de Martinique, et de France métropolitaine. Deux membres de l'équipe Faune Sauvage et Biologie de la Conservation de l'INRA, concepteurs du projet, y ont participé en tant que responsables scientifiques.

La méthode d'éradication retenue a reposé sur l'emploi successif de deux techniques : le piégeage au moyen de pièges non vulnérants (ratières Manufrance destinées à la capture des rats et des mangoustes et pièges INRA destinés à celle des souris), puis la lutte chimique au moyen d'appâts additionnés d'une molécule toxique (anticoagulant).

Cette méthode a nécessité la mise en place de 640 postes de piégeage-appâtage selon une grille à géométrie préétablie. Pour faciliter les travaux de pose et de relevé des pièges, un découpage préalable de l'île en 7 secteurs a été adopté : 6 secteurs d'une centaine de pièges chacun sur l'Ilet à Fajou proprement dit et 1 secteur de 15 postes dévolus aux 3 îlots du sud de l'île ainsi qu'à l'Ilet à Colas.

Le positionnement géographique de ces postes a été préétabli sur photographie aérienne. L'emplacement des postes sur le terrain a été déterminé concrètement par suivi de caps et estimation de distances au moyen d'un GPS.

Une cartographie phyto-écologique a été établie à la même époque par Alain Rousteau (Bureau d'études BIOS, Université Antilles-Guyane). Elle est destinée, entre autres, à réaliser un descriptif du milieu végétal associé à chacun des postes.

A l'issue d'un mois de relevés, correspondant à 12 335 nuits-pièges pour les pièges Manufrance et à 3 047 nuits-pièges pour les pièges INRA, l'opération a permis la capture de 1000 mammifères, soit 740 Rats noirs et 76 Mangoustes, espèces spécifiquement ciblées par cette opération, ainsi que 182 Souris domestiques (*Mus musculus*) et 2 rats au phénotype de Surmulot (*Rattus norvegicus*). La détermination spécifique de ces deux spécimens devra être confirmée par analyses craniométrique et éventuellement génétique.

L'analyse des cinétiques de capture amène à conclure que cet échantillon représente la totalité des individus capturables par la technique de piégeage employée. La phase de lutte chimique a été déclenchée dès la confirmation de l'arrêt des captures dans les pièges.

L'évaluation de l'efficacité de la phase de lutte chimique, fondée sur l'analyse de la cinétique de disparition de la masse d'appât toxique, a pu être menée sur la totalité de l'île, à l'exception des cordons sableux littoraux où les appâts toxiques ont été en grande partie consommés par des bernard-l'hermite (*Coenobita* sp.).

La quasi-totalité des mammifères piégés (973) a fait l'objet d'une récolte d'ectoparasites et d'un ensemble de mesures morphométriques externes, puis d'une autopsie et d'observations relatives à leur état reproducteur. L'ensemble des tractus digestifs a été prélevé à fin d'étude du peuplement endoparasitaire. Un prélèvement tissulaire a été systématiquement pratiqué afin de permettre une étude de la structuration génétique de la population. Les globes oculaires ont été collectés afin d'établir la structure d'âge relatif de la population.

En dépit d'une prévalence élevée de la leptospirose en Guadeloupe, aucune recherche de leptospires n'a été réalisée, car l'ensemble des analyses effectuées lors d'opérations préalables se sont révélées négatives. Il ne semble donc pas abusif de conclure à l'absence de ces bactéries au sein des populations de rongeurs et de mangoustes de l'Îlet à Fajou au moment de cette opération.

Lors de la phase de piégeage, un seul oiseau a été capturé. Il s'agissait d'une Paruline jaune (*Dendroica petechia*). Ce passereau a été relâché blessé mais vivant.

Des crustacés décapodes en phase terrestre ont été capturés (crabes de différentes espèces et bernard-l'hermite), notamment une dizaine de spécimens du Crabe de terre ou Crabe blanc (*Cardisoma guanhumi*). Tous ont été relâchés vivants.

Pendant la phase de lutte chimique, ces mêmes crustacés, ainsi que divers insectes, ont consommé de l'appât toxique. Aucune observation n'a permis d'établir une relation entre consommation des appâts toxiques et mortalité chez ces animaux.

L'ensemble des informations disponibles à l'issue de l'opération indique qu'elle s'est déroulée conformément aux prévisions et que les populations de *Rattus* et de mangoustes de l'Îlet à Fajou et de ses îlots périphériques ont vraisemblablement été éradiquées. En revanche, la Souris domestique ne peut faire l'objet d'une conclusion analogue car le protocole d'éradication n'a pas été adapté à divers aspects de l'histoire naturelle de cette espèce non ciblée par l'opération. Son éradication demeure donc beaucoup plus incertaine que celle des autres espèces mammaliennes allochtones.

Seule l'opération de contrôle qui devra se dérouler dans un an permettra de valider avec une sécurité acceptable ces conclusions quant à la réalité de l'éradication des espèces. D'ici là, le dispositif destiné à prévenir l'installation d'éventuels rongeurs débarquant devra être mis en place sur les emplacements choisis à cet effet. La surveillance des pontes de la Tortue imbriquée, à partir du mois de mai 2001, permettra en outre de diagnostiquer l'éventuelle présence de mangoustes ayant survécu à la tentative d'éradication.

Par ailleurs, un dispositif de suivi des populations de crabes a été installé en collaboration avec Mme Sonia Bourgeois de l'Université Antilles-Guyane (UAG). Composé de 4 placettes de 10 x 10 m, ce

dispositif est mis en place pour 3 ans. Au cours de la première année, un relevé par mois est prévu. Les deux dernières années, un comptage tous les 3 mois est envisagé. Les premières observations ont débuté en novembre 2000.

Un inventaire des araignées a été réalisé en juin 2001 par deux chercheurs du Muséum National d'Histoire Naturelle.

M. Chovet, entomologiste, maître de conférence à Paris VI et chercheur de l'équipe DYNECAR de l'UAG a réalisé en décembre une première reconnaissance.

### **Ilet du Carénage**

A partir du 1er mai et jusqu'au 31 août une surveillance particulière les samedis, dimanches, et jours fériés a été mise en place comme les années précédentes pour veiller au respect de la réglementation interdisant l'accès à l'îlet et suivre les colonies de sternes. Les sternes (*Sterna dougallii* et *Sterna antillarum*) ont fréquenté l'îlet mais n'ont pas niché. Une étude est menée en collaboration avec Gilles Leblond, dont le rapport final est en cours de rédaction.

## **1.1.2. Activités scientifiques**

### **1.1.2.1. Milieux d'eau douce**

#### **a) Crustacés et poissons**

Concernant les travaux conduits sur les crevettes d'eaux douces avec le laboratoire d'écologie des écosystèmes fluviaux de l'Université de Lyon. la DIREN a en 2001 pris le relais du Parc national. En 2000, l'étude avait démontré que le déplacement vers l'amont des cours d'eau par les individus migrateurs présente d'importantes implications dans la gestion de ces cours d'eau. Ces travaux devaient permettre de vérifier si les populations des rivières aménagées pouvaient être renforcées par les populations des rivières voisines.

Le travail avait porté sur l'espèce *Atya innocous* (crevette Cacador) et avait mis en évidence deux groupes génétiquement distincts : les populations du sud -Basse Terre (côtes au vent et sous le vent) qui sont sujettes à un important brassage génétique. Ce résultat s'explique par le développement marin des larves d'*Atya innocous*, favorisant la dispersion entre bassins versants via la mer, et une individualisation surprenante mais bien réelle des populations de Petite Plaine (Pointe-Noire) dans la partie nord de la Côte Sous-le Vent. Un obstacle physique tel un courant marin pourrait être responsable de cet isolement. Les recherches en cours devraient permettre de mieux comprendre le phénomène.

D'autre part, le Parc national souhaitant mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes des rivières et ses implications en matière de gestion (en particulier dans l'application de ses plans de gestion) des travaux doivent s'engager en 2002 et 2003 sur les rivières de Bras David, Carbet, et Moustique. Une concertation a été établie entre le laboratoire universitaire de Lyon et une hydrobiologiste de la Guadeloupe pour acquérir les connaissances de base sur la structure des populations de deux espèces de crustacés bio-indicatrices, apprécier l'existence de groupes d'individus d'une même espèce, génétiquement ou spatialement isolés par marquages d'individus.

De son côté, la DIREN travaille à la réalisation d'un atlas des poissons d'eau douce en Guadeloupe

#### **b) Macro-invertébrés**

Le travail commencé en 1999 s'est poursuivi en 2001. Rappelons que le travail porte sur la détermination de la macro faune benthique, c'est-à-dire des fonds de cours d'eau de la Basse-Terre qui sont soumis à de nombreuses perturbations d'origine humaine (prélèvements d'eau, pollutions...).

Le programme conduit par le Centre d'écologie des systèmes aquatiques continentaux (CESAC) de Toulouse a pris du retard et sera achevé en mars 2002.

Le Parc national travaille sur ce programme en concertation avec la DIREN qui met en place un réseau de surveillance hydrobiologique dont un des objectifs est de définir des indices biologiques adaptés à la Guadeloupe.



### **1.1.2.2. Milieux terrestres**

#### **a) Chauves-souris**

Une contribution à l'inventaire des chauves-souris du Parc national a commencé en 2000 par une mission de terrain afin d'améliorer la connaissance de la répartition des chiroptères et de compléter le premier inventaire des chauves-souris de la Guadeloupe réalisée entre 1990 et 1994 par Masson, Breuil, et al.

Ce groupe d'espèces possède en effet une fonction écologique stratégique en Guadeloupe dans la dissémination des graines d'espèces arbustives et arborescentes forestières. La forêt guadeloupéenne soumise à des perturbations diverses abrite en effet une faune réduite en raison de l'insularité d'où un rôle accru des chiroptères dans la dissémination des graines.

Le rapport de mission "Complément d'inventaire des chiroptères de l'archipel de la Guadeloupe", rédigé en 2001 par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM) précise que 12 espèces sur les 13 recensées par Breuil en 1990, ont été inventoriées, 116 ont été contactées sur la Basse-Terre dont 6 dans la zone centrale du Parc national. Une espèce considérée comme endémique stricte de Guadeloupe et très rare, *Chiroderma improvisum*, a été de nouveau contactée en Basse-Terre mais hors Parc, alors qu'elle ne l'avait plus été depuis sa découverte en 1974.

La DIREN prendra le relais du PNG en 2002 afin d'approfondir la connaissance sur la biodiversité de ce groupe en Guadeloupe.

#### **b) Invertébrés terrestres**

##### **Diptères**

L'Association Européenne de Développement des Echanges scientifiques conduit pour le Parc national un inventaire préliminaire des moustiques. L'objectif de cette étude est de préciser l'état des connaissances sur ce groupe d'insectes. La mission de terrain a été réalisée en 2001. La rédaction du rapport a pris du retard. Celui-ci devra être remis en 2002.

##### **Mollusques terrestres**

- Une convention signée avec l'Association pour l'Etude et la Conservation des Mollusques Continentaux" en 2000 permet une réactualisation des connaissances sur ce groupe d'espèces. Paradoxalement, c'est la faune malacologique d'eau douce, plus pauvre et moins originale, qui a fait l'objet de travaux plus nombreux du fait de la recherche sur les hôtes intermédiaires de la bilharziose.

- M. Pointier a souligné qu'aucune espèce de mollusque d'eau douce n'est endémique de la Guadeloupe, et que la majorité des espèces a une répartition très large aux Antilles et même en Amérique du Sud. Dans le Parc, la partie supérieure des cours d'eau ne contient quasiment aucun mollusque. Seuls certains milieux particuliers restent dignes d'intérêt comme les étangs, mares, canaux ou cours inférieur des eaux douces.

- Tout au contraire, le rapport rendu fin 2001 sur l'inventaire des mollusques terrestres mentionne une trentaine de taxons nouveaux qui avaient échappé aux inventaires précédents (soit 80 à 90 taxons), avec au moins 12 espèces endémiques de Guadeloupe, toutes sur la Basse-Terre, et 9 d'entre elles se retrouvent dans le Parc. Vingt-quatre espèces au moins sont des endémiques des Petites Antilles. Des sites remarquables ont été relevés abritant une biodiversité malacologique élevée. La très grande majorité des espèces vivent dans la litière et la plus forte biodiversité semble se situer dans les peuplements mésophiles et xérophiles. Mais ce sont les peuplements hygrophiles qui abritent la grande majorité des endémiques. Dans l'état actuel des connaissances, la mise en œuvre de mesures de gestion conservatoire des espèces et de leurs habitats reste illusoire. Des recherches complémentaires pourraient porter en particulier sur l'acquisition de données sur l'écologie, l'acquisition d'éléments d'interprétation des aires de répartition au moins pour les endémiques, la prise en compte dans les plans de gestion du Parc national.

- M. Alain Bertrand, rédacteur de ce rapport conclut que "l'avenir des mollusques terrestres, tout comme probablement celui de la majorité des invertébrés, passe également par une prise de conscience de leur importance. Il est évident que, pour le non initié, faire peser sur l'aménagement du territoire et le développement économique local la présence d'escargots millimétriques, ne peut qu'être accompagné au préalable d'une diffusion la plus large possible de la connaissance".

- Ces travaux sur ce groupe d'espèces devraient être développés par la DIREN en 2002.

### **c) Araignées**

Le travail commencé avec l'équipe missionnée en 1999 de "l'Association pour la protection et la promotion des invertébrés" s'est poursuivi en juin juillet 2001 avec une troisième et dernière mission, ainsi que la remise d'un rapport intermédiaire, suite à la mission de décembre 2000. Le rapport final devrait être rendu en mars 2002. Un dossier a été présenté par ses auteurs en vue de la réalisation en 2002 d'un film de 13 minutes.

#### **1.1.2.3. Prélèvements à but scientifique**

Dix-neuf autorisations de prélèvement à but scientifique ont été délivrées en 2001 par le directeur de l'établissement touchant aux domaines suivants :

- Surveillance du volcan de La Soufrière
  - campagne de sismologie
  - prélèvement de roches dans le cadre d'un programme de recherche national sur les risques naturels,
  - prélèvement de lichens dans le cadre d'un projet de surveillance de la pollution atmosphérique des émanations gazeuses volcaniques
- Travaux de recherche conduits par le PNG ou la DIREN :
  - inventaire mollusques terrestres
  - étude génétique crevettes d'eau douce
  - inventaire araignées
- Travaux spécifiques de chercheurs :
  - mouches mineuses : leurs supports et leurs parasites
  - papillons diurnes adultes et stades préimaginaux pour élevage et rédaction d'un atlas
  - papillons de nuit, guêpes parasites, recherche biochimique sur le bois senti (*Hedyosmum arborescens*)
  - champignons en prévision de la révision de la flore fongique des Petites Antilles,

#### **1.1.2.4. Publications scientifiques de l'année**

- Pré-rapport final "Stratégie de conservation des tortues marines de l'archipel guadeloupéen". Rapport final 1998-2000 - Projet coordonné par AEVA (Association pour l'Etude et la Protection des Vertébrés et Végétaux des Petites Antilles). 58 p. - Décembre 2001.
- Pré-rapport final " Les mollusques terrestres de Guadeloupe" - Alain Bertrand 31 p. - Décembre 2001.
- Deuxième rapport intermédiaire sur l'inventaire des araignées : "Inventaire des araignées du Parc national de la Guadeloupe" - Mission du 15 novembre au 15 décembre 2000 - Patrick Maréchal (MNHN/APPI)- JF Cornic (INRA Avignon) - 28 p. - Mai 2001.
- Rapport "Complément d'inventaire des chiroptères de l'Archipel de Guadeloupe".
- Deux rapports intermédiaires du CESAC (Centre d'Ecologie des Systèmes Continentaux) de l'Université de Toulouse qui, depuis 1998 travaille pour le Parc national à une étude faunistique des invertébrés d'eau douce de Guadeloupe appliquée à une évaluation de la qualité de l'eau. Ces rapports ont porté sur différents groupes faunistiques : les trichoptères ou mouches de rivières, les hétéroptères et les coléoptères.

#### **1.1.2.5. Participation à des colloques, séminaires, et autres**

- Réunion IFRECOR en Décembre 2001
- Réunions de mise en place du Conservatoire botanique des Antilles les 2 juillet et 17 décembre
- Réunion CSRPN le 5 octobre

### **1.1.3. Activités cartographiques**

Dans le cadre du Plan de développement durable, une étude de la dynamique des évolutions spatiales de la commune de Pointe-Noire, a été réalisée en partenariat avec le GDTA de Toulouse, par le biais d'un stage de 6 mois réalisé par Mlle Héloïse Felman. Les évolutions spatiales observées par télédétection sur la base de photos aériennes de la commune de Pointe-Noire a permis d'identifier les zones naturelles, forestières, agricoles et urbaines et de mettre ainsi en évidence la fermeture des espaces et le développement du mitage urbain.

Le service Aménagement du Territoire – Paysages - SIG a fait l'acquisition de l'ensemble de la base de donnée Orthophotos de la Basse-Terre au 1 : 25000 auprès de l'IGN, permettant ainsi de disposer d'une couverture aérienne récente (2000) et complète de la zone centrale et périphérique.

Les données aériennes seront complétées en 2002 sur les espaces couverts par la Réserve naturelle du Grand Cul-de-Sac marin.

Gestion des espaces naturels inclus dans les "50 pas géométriques".

Les données spatiales des 50 pas géométriques de la Direction Départementale de l'Équipement ont été mises à la disposition du Parc national de la Guadeloupe, dans le cadre d'élaboration des premières cartes de gestion des espaces naturels des communes de Sainte-Rose, Lamentin et Baie-Mahault.

A noter que l'établissement a apporté sa contribution à la mission menée par l'IGN en vue d'actualiser la carte au 1/25 000 de la Guadeloupe dont la publication devrait avoir lieu avant la fin de l'année 2002.

Dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion de la grande rivière des Vieux-Habitants, l'approche paysagère a été abordée et étudiée sous son aspect des modifications des paysages et de leur visibilité à travers des modélisations en 3D. Une série de cartes de visibilité ou d'espaces fréquemment vus à partir du réseau des traces géré par le Parc National de la Guadeloupe, a été réalisée en partenariat avec l'Université de Paris VII.

Le travail de préparation de l'Atlas du Parc national s'est par ailleurs poursuivi. La parution de ce document est prévue pour le courant du premier semestre 2002.

## **1.2. SAUVEGARDER ET GERER**

### **1.2.1. L'activité de prévention**

#### **Procès verbaux**

Les agents commissionnés de l'établissement ont dressé, en 2001, 99 procès-verbaux répartis comme suit :

- |  |    |
|--|----|
| • Activité commerciale non autorisée   | 65 |
| • Port ou détention d'armes  | 10 |
| • Pêche ou action de pêche en zone interdite<br>(en Réserve naturelle du Grand Cul-de-Sac marin) | 9  |
| • Enlèvement de végétaux   | 4  |
| • Feu en zone protégée   | 4  |
| • Dépôt d'ordures  | 2  |
| • Chasse sans permis   | 2  |
| • Activités touristiques non autorisées  | 1  |
| • Camping en zone protégée   | 1  |
| • Menace de mort sur agent   | 1  |

Treize de ces constatations d'infraction concernaient la Réserve naturelle du Grand Cul-de-Sac marin.

#### **Secteur de la Traversée**

- 5 des procès-verbaux dressés en 2000 pour introduction d'arme ont été jugés en 2001 et ont donné lieu aux peines suivantes : 3 fois 2000 F et 2 fois 4500 F d'amende
- Le procès-verbal dressé pour dépôt d'ordures (600, puis 400 pneus usagés) a été jugé le 30 novembre 2001, le contrevenant a été condamné à 10 000 F d'amende, confiscation du véhicule, et 15 333 F de dommages et intérêts
- 25 casiers à ouassous détruits
- 300 "ficelles à coco" pour pêche aux ouassous ramassées en rivière
- 1 220 gaulettes et étais détruits
- 3 camps de chasseurs découverts en zone centrale
- 14 belvédères de chasse découverts
- Les agents du secteur ont participé à 7 tournées chasse inter-services dont 5 organisées par le secteur (total : 16 journées)

- 5 tournées de surveillance organisées à l'initiative du secteur avec les services de l'ONF ou de l'ONC (total : 8 journées)
- 22 tournées de chasse intra secteurs ont été effectuées (total : 63 journées)

Un total de 87 journées a donc été consacré à la police de la chasse, dont 41 les week-ends et jours fériés.

Les agents du secteur sont intervenus à deux reprises dans la formation des candidats au permis de chasse auprès de 90 candidats.

Les tournées de surveillance et de connaissance ont mobilisé 95.5 journées des agents du secteur.

Une augmentation du nombre des défrichements et de leur surface destinés à aménager des postes de tir de chasse a été observée. Cela parfois au détriment d'arbres de plus de 50cm de diamètre.

### **Secteur de la Soufrière**

Les activités de surveillance ont mobilisé les agents du secteur durant 2,75 journées en 2001 : 249 journées de surveillance du territoire, 19 journées de tournée chasse, 4,25 journées de suivi au tribunal, 9 journées de constat d'infraction et de verbalisation.

### **Secteur du Grand Cul-de-Sac marin**

- 154 tournées sur le terrain en mer et à terre, dont 46 ont eu lieu les samedis dimanches ou jours fériés. Toutes ces sorties n'avaient pas un objectif unique de police mais toutes ont contribué à rendre le personnel présent sur le terrain.
- Les agents du secteur ont participé aux opérations de police des pêches inter-services organisées par le Préfet les 15 juin, 22 septembre et 16 novembre.
- Ils ont également participé à une opération de destruction de casiers en plongée avec la gendarmerie nautique, le 23 octobre : 11 casiers détruits.

## **1.2.2. Gestion de la zone centrale**

### ***1.2.2.1. Gestion de la flore***

Un cahier des charges technique a été rédigé pour être annexé à la convention d'exploitation de la pépinière de la Providence sur la route de la Traversée (en zone centrale), entre l'ONF et l'exploitant, suite à un avis du Comité scientifique de l'établissement du 1<sup>er</sup> juin 2001 et aux préconisations pratiques formulées par les botanistes de ce même Comité suite à une visite sur le terrain le 12 juillet.

## **1.2.3. Questions particulières**

### ***1.2.3.1. Le canyoning***

Conformément à la demande du Comité scientifique en 1998, deux propositions d'étude d'impact sur cinq cours d'eau présélectionnés autour du massif de La Soufrière en zone centrale du Parc national, avec le concours de la Fédération Nationale de Spéléologie et des Professionnels du Plein Air de Guadeloupe en 1996. Ces études d'impact avaient pour but de retenir le site le moins sensible au sein duquel l'activité de canyoning aurait pu être autorisée, sous réserve d'un suivi écologique et d'une non dégradation du site. Les débats au sein du Comité scientifique du 1<sup>er</sup> juin 2001 ont finalement amené celui-ci à prendre un avis défavorable à toute activité sportive aquatique en zone centrale, invoquant le principe de précaution. Cependant le Conseil d'Administration du 15 novembre a envisagé une étude plus globale et économique de cette activité sur tout le département avant de prendre une décision concernant la zone centrale.

### ***1.2.3.2. Les "50 pas géométriques"***

La gestion des "50 pas géométriques" sur les communes de Ste Rose à Baie-Mahault devrait être confiée au Parc national de la Guadeloupe.

Dans ce but, un technicien est venu renforcer le secteur.

De juillet à décembre, son travail a consisté à :

- Connaître les territoires concernés

- Repérer les problèmes et les potentialités
- Rencontrer et identifier les partenaires et les services de l'Etat compétents
- Préparer l'élaboration du plan de gestion
- Etudier les budgets nécessaires
- Préparer des actions de reconquête

### **1.2.3.3. Autres**

L'année 2001 aura vu la construction du pylône et des bâtiments d'exploitation du site radioélectrique de La Citerne.

Pour mémoire, ce projet a pour but de permettre d'accueillir sur un équipement unique l'ensemble des opérateurs non hébergés par TDF, qui occupent anarchiquement et illégalement le site de La Citerne, créant ainsi un grave préjudice paysager.

Le budget initial de cette opération était de 5,2 millions de Francs (contrat de plan 94/01). Un complément budgétaire d'environ 1 million de Francs sera nécessaire pour boucler cette opération.

Reste encore à faire en 2002 :

- L'installation des équipements radioélectriques
- L'affermage du site à un gestionnaire chargé de commercialiser et d'entretenir les installations. Une procédure d'appel à candidature a été lancée à l'issue de laquelle 2 candidats remettront une offre en début d'année 2002 (la SEMSAMAR et un groupement d'opérateurs présents sur site).

La date de mise en service effectif est prévue pour avril 2000.

Selon les prévisions d'exploitation, l'établissement devrait percevoir une redevance lui permettant d'amortir ses investissements. Cette recette devrait être provisionnée pour faire face aux frais de gros entretien et de renouvellement des équipements.

## 2. ACCUEILLIR

### 2.1. GESTION DE LA FREQUENTATION

#### 2.1.1. La fréquentation du Parc national

##### **Les sites à grande fréquentation**

Aucune nouvelle étude quantitative de fréquentation des sites du Parc national n'a été réalisée. Les statistiques dont dispose l'établissement sont donc les mêmes :

- Chutes du Carbet : 450 000 à 500 000 visiteurs/an
- La Cascade aux Ecrevisses : 350 000 à 400 000 visiteurs/an
- La Soufrière : 250 000 à 300 000 visiteurs/an

L'enquête qualitative de la fréquentation du site de La Soufrière débutée en août 2000 s'est poursuivie jusqu'en juillet 2001. Plus de mille personnes ont été interrogées sur un an. Cette étude permet de mieux cerner le profil et les attentes des usagers du site. Les motivations premières des visiteurs sont la découverte du volcan mais aussi la marche.

Globalement, les visiteurs sont satisfaits de leur visite, mais le taux de satisfaction dépend beaucoup des conditions climatiques et des informations qu'ils ont eues au préalable sur le site.

Cette enquête donne les moyens de resituer les programmes d'aménagement et de communication sur le site par rapport aux attentes des visiteurs. Elle révèle ainsi l'hétérogénéité et certaines carences de l'information des visiteurs avant leur visite à La Soufrière. Cette étude montre enfin que les visiteurs sont globalement très satisfaits de l'entretien du site.

En parallèle et en appui à l'enquête qualitative, des comptages routiers ont été poursuivis sur les RD4 et RD11 menant respectivement aux Chutes du Carbet et à La Soufrière.

Enfin une enquête concernant l'utilisation et les attentes des professionnels du tourisme organisant des visites sur les sites majeurs du Parc national –essentiellement les Chutes du Carbet, La Soufrière et la route de la Traversée– est en cours de réalisation et sera présentée début 2002.

Les informations recueillies ont une importance fondamentale dans l'étude du projet Soufrière. Elles permettent d'apporter une réponse pertinente tant du point de vue de la protection que de la qualité de la visite, conformément au principe de sanctuarisation à la base de ce projet.

#### 2.1.2. Les infrastructures d'accueil et d'information

##### **2.1.2.1. La Maison du Volcan**

Cette Maison est fermée jusqu'à nouvel ordre. A terme, il est envisagé d'en démolir une partie pour créer en lieu et place un abri destiné aux randonneurs. Un ou plusieurs modules d'interprétation portant sur le site et son histoire pourraient y être installés. Ce projet sera poursuivi en liaison avec le plan de fonctionnement et d'interprétation du grand site de la Soufrière depuis Saint-Claude jusqu'au sommet du volcan et à La Citerne.

Dans l'attente de l'ouverture de la future Maison de La Soufrière, un accord a été passé avec le Syndicat d'Initiative de Saint-Claude afin de fournir aux visiteurs et touristes toutes les informations sur La Soufrière et le Parc national. Du matériel d'information a dans ce cadre été mis à la disposition des hôtesses du SI : panneaux, documentation, films vidéos, téléviseur et magnétoscope ...

##### **2.1.2.2. La Maison de la Soufrière**

Le PNG a réalisé une note de programmation complète portant sur la création, à la sortie du bourg de Saint-Claude, d'un complexe d'accueil touristique dédié à la présentation de La Soufrière et du volcanisme (100 000 visiteurs ; 3 Millions d'Euros).

Ce projet s'accompagne de propositions d'acheminement sur site visant à mieux maîtriser la fréquentation touristique dans le but d'une amélioration de la qualité de la visite, d'une meilleure protection du milieu naturel, et d'une meilleure valorisation économique au profit de la population locale. L'importance de ce projet et la complexité des modalités de sa réalisation ont conduit l'établissement PNG et la commune de Saint-Claude, partenaires initiaux, à solliciter le concours de la Région qui a accepté d'en assurer la maîtrise d'ouvrage, à l'issue de plusieurs réunions d'un comité de pilotage créé pour la circonstance.

La Région devrait lancer les études en 2002 dans le cadre du DOCUP 2000/2006.

### **2.1.2.3. La Maison du Bois**

Conformément au projet approuvé l'année dernière, la rénovation complète des bâtiments a été effectuée en 2001, ainsi que la construction du local technique.

La conception définitive de la scénographie a été validée et son exécution a pu démarrer.

Budget initial : 1,7 Million d'Euros (contrat de plan 94/01)

Reste encore à faire :

- La réalisation complète de la scénographie (échéance prévue : avril 2002).
- L'affermage de la Maison du Bois à un gestionnaire. La procédure d'appel à candidature a été lancée à la fin de l'année et a permis de sélectionner 7 candidats dont les offres seront soumises à la commission « Sapin » du PNG. Le choix du fermier devrait intervenir en début d'année 2002.

La date d'ouverture est prévue pour le mois mai 2002.

Un complément budgétaire d'environ 1 MF sera nécessaire pour boucler cette opération (surcoût scénographique principalement).

Selon les prévisions d'exploitation, le PNG devrait percevoir une redevance lui permettant d'amortir partiellement ses investissements. Cette redevance dotera le Parc de moyens financiers qui devraient lui permettre de faire face aux dépenses de gros entretien et autres travaux de rénovation.

### **2.1.3. L'Information sur sites**

Suite à la mise en place en janvier 2001 d'un nouveau mobilier d'information du public sur deux sites pilotes (Chutes du Carbet et Maison de la Forêt), la réflexion sur le projet d'équiper l'ensemble des territoires du Parc national et de la Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac marin s'est poursuivie. Le projet consiste à installer d'ici fin 2003, 18 modules en zone centrale du Parc et 14 autres autour du Grand Cul-de-Sac marin.

### **2.1.4. Les aménagements**

#### **2.1.4.1. Equipements et infrastructures**

Les sentiers d'accès aux Première et Deuxième Chutes du Carbet ont fait l'objet d'importants travaux en 2001.

Sur le sentier menant à la Première Chute, les parties les plus accidentées du parcours ont été aménagées par des marches en bois, rendant l'ascension moins difficile. Les matériaux nécessaires ont été amenés sur le site par hélicoptère. C'est l'ONF qui a assuré la maîtrise d'œuvre de ce chantier. Coût total de l'opération : 92 000 Euros.

Afin d'améliorer sensiblement le confort et la sécurité des visiteurs, mais aussi d'enrayer la dégradation rapide du sentier, l'accès à la Deuxième Chute du Carbet, qui connaît une affluence de plusieurs centaines de milliers de visiteurs par an, nécessitait des travaux de rénovation lourds. Sur une longueur de près de 700 mètres, une grande opération a été entreprise visant à mettre l'itinéraire à l'abri de dégradations dues à l'écoulement des eaux et d'offrir aux randonneurs un revêtement à la fois fonctionnel et esthétique. Le coût des travaux s'est élevé à 350 000 Euros.

En vertu du principe de précaution et en attendant d'obtenir davantage d'informations sur les risques encourus par les visiteurs à l'approche du Cratère du Sud, l'accès au sommet de La Soufrière était interdit

depuis le mois d'août 1999. Afin de permettre au public de découvrir la partie sommitale du volcan en toute sécurité, les cheminements au sommet ont été modifiés et des barrières en bois ont été installées limitant l'accès aux zones éloignées des dégagements toxiques. La municipalité de Saint-Claude a pris un arrêté réglementant l'accès au sommet du volcan.

## **2.2. FAIRE COMPRENDRE LA NATURE ET SES EQUILIBRES**

### **2.2.1. Les animations**

#### ***2.2.1.1. Conférences - Débats***

Fête de la Science, Salon Régional de l'Environnement, Foires-expositions, Journées Portes ouvertes, Tour cycliste de la Guadeloupe : l'établissement Parc national s'est montré fort présent en 2001 dans différentes manifestations publiques.

#### **Forum sur le Développement Durable dans la Caraïbe (CARREN 2001)**

En partenariat avec la Région Guadeloupe, le Mab France, et la Réserve de la Biosphère de l'archipel de la Guadeloupe, sous le parrainage de l'UNESCO, l'établissement a organisé, du 2 au 7 décembre 2001, le premier "Forum sur la valorisation des ressources naturelles renouvelables dans l'arc caraïbe insulaire au 21<sup>ème</sup> siècle". Cette manifestation avait pour objectifs de :

- mettre en lumière les interactions existant entre développement et conservation ;
- mettre en place un réseau caribéen des Réserves de la Biosphère, en vue de développer la coopération dans la Caraïbe.

Cette rencontre était ouverte aux coordinateurs des Réserves de Biosphère de la Caraïbe, à des scientifiques de différentes disciplines travaillant sur la problématique "conservation et développement", aux acteurs économiques, sociaux et associatifs engagés dans la recherche de solutions équitables et pérennes. Quelque 33 personnes venant de 16 pays, dont l'ensemble des Grandes Antilles, dix autres venues d'Europe (Canaries, Baléares, Corse, France continentale), deux de la Guyane et deux de la Martinique ont participé aux travaux. La médiatisation de la manifestation a tenu ses promesses. Entre 100 et 120 personnes ont quotidiennement suivi les travaux des ateliers.

De nombreux thèmes ont été abordés au cours des débats :

- cultures de rentes et de conservation,
- tourisme de masse et de découverte,
- accès et usage de l'espace et des ressources en terme de mode de gestion,
- eau, énergie, déchets et modèles de consommation, conservation développement et société.

Grâce aux visites de terrain (en Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac marin, et en zone centrale du Parc national) incluses dans le programme du forum, et les rencontres avec certains partenaires du Parc national, les congressistes ont pu vérifier par des exemples concrets les démarches entreprises en Guadeloupe dans le domaine du développement durable en milieu insulaire tropical.

Le colloque s'est conclu par le vote d'une motion relative à la mise en place d'un réseau des Réserves de Biosphère de la Caraïbe.

#### **Séminaire sur la communication en temps de crise**

L'établissement a participé à un séminaire de deux jours sur la communication en temps de crise organisé sous l'égide du Rectorat de la Guadeloupe au lycée Charles Coeffin à Baie-Mahault.

#### **Conférence-débat "Le Parc national et le tourisme"**

L'établissement a participé au mois d'octobre à une conférence-débat sur le thème "Le Parc national et le tourisme" organisée par les étudiants BTS Tourisme du lycée de Sainte-Anne.

#### ***2.2.1.2. Salons - Expositions***

Le Parc national a participé à diverses expositions qui furent chaque fois l'occasion de présenter et expliquer ses objectifs et ses activités.

- Avril : Journée de la Terre
- Avril : Journée du Tir à l'Arc



- Mai : Salon Régional de l'Environnement (3jours)
- Décembre : Exposition de l'Association des Colombophiles de la Guadeloupe

### **2.2.1.3. Divers**

- Le public a été convié à découvrir le chantier de la Maison du Bois dans le cadre d'une journée Portes-Ouvertes, le dimanche 28 octobre. Plus de 500 personnes ont été accueillies à cette occasion.
- Pour la deuxième année consécutive, une grande opération de nettoyage de l'Ilet-à-Fajou a été organisée le 13 mai en partenariat avec certaines associations des communes du Grand Cul-de-Sac marin. Plusieurs centaines de litres de détritiques (essentiellement apportés par la mer) ont été récoltés. Cette journée fut aussi l'occasion de baptiser le canot à rames "Fajou", dont la construction avait été financée par le Parc national. Ce bateau a pu participer au mois de juillet au "Tour du Grand Cul-de-Sac" organisé par l'association "Gran -V-La".
- Cette manifestation sportive fut également l'occasion pour le Parc national de présenter lors de chaque étape (Morne-à-l'Eau, Pointe-à-Pitre, Saint-Rose, Deshaies) une exposition sur les espaces protégés gérés par l'établissement public.
- Les agents de terrain du Parc ont activement participé aux opérations "Grand nettoyage de Pâques" et "Grand nettoyage de Pentecôte" organisées par la DIREN. Ces opérations consistaient à profiter des week-ends de Pâques et de la Pentecôte pour effectuer une action d'information et de sensibilisation du public, très nombreux sur les plages et les aires de pique-nique en ces occasions. Plusieurs centaines de sachets-poubelles ont été distribués.
- Le Parc a cette année encore profité du passage de la caravane du Tour cycliste de la Guadeloupe sur la route de la Traversée pour réaliser sa désormais traditionnelle opération de sensibilisation des spectateurs de l'épreuve. Un stand d'information avait été installé pour l'occasion sur l'aire de stationnement de la Cascade aux Ecrevisses, mais compte tenu du peu de succès obtenu par ce stand (à l'instar de l'année précédente), seule l'opération "distribution de sachets-poubelles" sera reconduite en 2002.
- Une exposition sur la vanille, réalisée par l'association SYAPROVAG à l'occasion du tricentenaire de l'introduction de cette plante à la Guadeloupe, a été accueillie à la Maison de la Forêt durant tout le mois de juillet.

## **2.2.2. Actions pédagogiques et relations avec le milieu scolaire**

### **2.2.2.1. Animations en milieu scolaire**

Les agents de terrain consacrent une part non négligeable de leur temps de travail aux actions pédagogiques en milieu scolaire. La plupart de leurs interventions dans ce domaine comporte une phase de préparation en classe, une phase d'animation sur le terrain, et une phase de restitution. Certains agents font appel à des méthodes d'approche sensorielle, adaptées aux réalités du monde tropical.

Secteur de la Traversée : 42 animations pour 1925 élèves

Secteur du Grand Cul-de-Sac : 11 animations pour 424 élèves

### **2.2.2.2. Projets d'action éducative**

Les 8 projets d'action éducative lancés en septembre 2000 ont été conduits à leur terme. Trois d'entre eux ("Les tortues" : Collège de Baillif – "Les espaces naturels protégés de Guadeloupe" : Ecole de Christophe à Goyave - "Les forêts guadeloupéennes" : Ecole Raphaël Jolivière à Pointe-à-Pitre) ont donné lieu à de remarquables documents de restitution. Plusieurs d'entre eux ont servi d'illustration dans l'exposition organisée par le Parc national dans le cadre de la Fête de la Science (cf. § 2.2.1.2.)

Dix nouveaux projets ont été initiés sur l'année 2001-2002 :

"L'eau" (Ecole Léogane)

"La forêt" (Ecole Dothémare - Abymes)

"Eau et patrimoine" (Ecole de l'Habituée - Capesterre -Belle-Eau)

"L'eau" (Ecole de Morne Rouge – Sainte-Rose)

"La végétation de la Soufrière" (Collège Campenon - Basse-Terre)

"Les chauves-souris" (Collège de Bouillante)

"Valorisation d'une réserve volontaire" (Collège Anse Poulain - Vieux-Habitants)

"La mangrove" (Collège Charles de Gaulle - xxxx)

"La rivière et le cadre de vie de l'école (IME les Gommiers - Gourbeyre)

Le montant des subventions accordées pour la réalisation de ces différents projets: s'est élevé à 15 000 Euros.

### **2.2.2.3. Association EDEN**

L'établissement a confié à une association -l'association EDEN- le soin d'assurer l'interface entre le Parc national et le milieu scolaire afin d'initier, conduire et réaliser des projets d'action éducative. La convention passée en 2000 avec cette association a été reconduite en 2001 pour le même montant (15 000 Euros).

### **2.2.2.4. Outils pédagogiques**

L'établissement a conçu un modèle de fiche pédagogique sur la base duquel 7 fiches puis 20 autres devraient être réalisées en 2002/2003. Toutes ces fiches concernent des espèces, des groupes d'espèces ou des milieux naturels de la Guadeloupe.

Le financement de cette opération fera l'objet d'une demande au DOCUP 2000/2006.

Pour répondre à de nombreuses attentes, l'établissement souhaite faire réaliser trois films destinés aux enfants de 6 à 15 ans. Chaque film s'adressera à une tranche d'âge : 6-9, 9-12, 12-15. Le cahier des charges de ces films a été élaboré et la commande devrait en être passée en 2002 après mise en concurrence de sociétés spécialisées.

Le financement de cette opération fera l'objet d'une demande au DOCUP 2000/2006.

## **2.2.3. Les outils de la communication**

### **2.2.3.1. Les produits commercialisables**

La gamme de produits commercialisés par l'établissement s'épuise progressivement. Un important travail d'inventaire a permis en 2001 de faire le point sur l'état du stock et d'éliminer de nombreux articles abîmés ou obsolètes, devenus invendables. Le nouveau dispositif de diffusion qui devait être mis en place cette année n'a pas pu voir le jour comme prévu.

### **2.2.3.2. Les publications et documents d'information.**

#### **. Laliwondaj - La Lettre du Parc national de la Guadeloupe**

Trois numéros de cette publication trimestrielle ont été publiés en 2001, auxquels il faut ajouter deux numéros spéciaux : un numéro consacré à la Maison du Bois paru en octobre, et un numéro consacré au projet d'aménagement Carbet/Habituée publié au mois de décembre. La diffusion de ce magazine de plus en plus apprécié a été sensiblement élargie en 2001.

#### **. Dépliant "Le Parc national : mode d'emploi"**

Ce dépliant a vocation d'information pratique, dont la première version avait été éditée il y a cinq ans, était devenu obsolète et nécessitait une importante réactualisation. Sans attendre que le stock encore existant parvienne à épuisement, ce document revu et corrigé a donc fait l'objet d'une réimpression à 100 000 exemplaires.

#### **. Koksynèl - Bulletin mensuel d'information interne du Parc national**

Ce bulletin à vocation exclusivement interne, dont la publication avait été interrompue durant plus d'un an, a été relancé en 2001. Le personnel de l'établissement auquel il s'adresse et qui y trouve aussi le moyen de faire passer certaines informations se déclare satisfait de son existence.

#### **. Atlas des orchidées sauvages de la Guadeloupe**

Le Parc national a participé financièrement à la publication de cet ouvrage, réalisé par MM. Philippe Feldman et Nicolas Barré et édité dans le cadre des publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle.

#### **. Gwadeloup-Nature**

Il s'agit d'une petite revue d'information consacrée à l'environnement et à la nature guadeloupéenne dans laquelle le Parc national a disposé en 2001, moyennant contribution financière, d'une page mensuelle d'information. Compte tenu d'un certain nombre de dysfonctionnements liés à l'association

éditrice de cette publication, la collaboration de l'établissement sera reconsidérée en 2002 pour s'effectuer sous une autre forme.

#### **. National Geographic**

Les éditions National Geographic, qui se sont lancées dans la publication d'ouvrages, ont choisi le Parc national comme sujet principal du chapitre sur la Guadeloupe dans un livre consacré à l'Outre-mer français. Cet ouvrage devrait paraître dans le courant de l'année 2002.

#### **. Cartes "Chemin bleu"**

Ces cartes à caractère touristique sont largement diffusées en Guadeloupe et en métropole. L'établissement a répondu favorablement à la proposition de l'éditeur de ces documents d'y faire figurer le Parc (territoire, missions, caractéristiques...) sous forme de textes et de photographies.

#### **2.2.3.3. L'Internet**

Le travail de préparation en vue de la mise en ligne d'un site Parc national sur le réseau internet s'est poursuivi en 2001, sans pouvoir aboutir à l'ouverture avant la fin de l'année.

Le projet consiste désormais à mettre à la disposition des internautes un portail offrant la possibilité de se connecter sur plusieurs sites relatifs aux espaces gérés ou aux activités menées par le Parc national. La mise en ligne de ce portail est prévue dans le courant du premier semestre 2002.

#### **2.2.4. Les relations avec les médias**

Les relations avec l'ensemble des médias locaux s'avèrent excellentes. Les organes de presse (écrite ou audiovisuelle) réagissent de façon particulièrement positive aux sollicitations de l'établissement et reprennent régulièrement les informations qui leur sont transmises. Certaines rédactions viennent même spontanément au-devant du Parc pour insérer des informations dans leur support.

A noter la publication dans la revue de l'INSEE "ANTIANECO" consacrée aux tourisme aux Antilles-Guyane au mois de mars d'un article sur le Parc national préparé par le service Communication de l'établissement.

#### **2.2.5. La documentation**

Suite au départ de la personne (emploi-jeune) chargée de la gestion du Centre de Documentation et d'Information de l'établissement au mois de juin 2001, ce dernier n'a pu fonctionner de façon normale durant tout le reste de l'année.

Le recrutement programmé d'un agent de catégorie B affecté à ce poste n'a pas pu s'effectuer comme prévu avant la fin de l'année 2001. Le poste devrait être pourvu au cours du premier semestre de l'année 2002. Il conviendra dès ce recrutement opéré de mettre en place l'informatisation du fonds documentaire.

# 3. COOPERER

## 3.1. LA VIE ADMINISTRATIVE LOCALE

### 3.1.1. Les relations avec les collectivités et administrations locales

#### ***3.1.1.1. Le programme LEADER II***

La réussite de la démarche de développement local entreprise dans ce cadre nécessite un partenariat étroit et permanent avec les élus locaux, notamment au niveau des municipalités de la zone d'intervention du programme (Côte Caraïbe : de Deshaies à T/Rivières). Durant l'année 2001, les nouveaux élus ont fait l'objet d'une action de sensibilisation sur les enjeux de la dynamique de développement durable et les différents dispositifs d'animation et de planification (le Plan de Développement Durable, l'axe développement des territoires du DOCUP, l'OGAF, etc.). L'arrivée de cinq nouvelles équipes municipales a amené l'établissement à tenir de nombreuses réunions de travail sur les projets en cours, à boucler avant le 31 décembre 2001. Le temps d'adaptation assez long mais nécessaire s'est avéré fructueux dans l'ensemble puisque aujourd'hui, sept communes sur dix ont formulé un besoin d'assistance technique et leur volonté de renforcer le partenariat avec le Parc.

#### ***3.1.1.2. Le SDAGE***

L'établissement a participé à plusieurs réunions du Comité de Bassin ainsi qu'à des séances de travail de préparation du Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion de l'Eau.

#### ***3.1.1.3. Comité scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN)***

Le Parc a également participé le 12 janvier à une réunion du Comité scientifique régional du patrimoine naturel sur la question de l'élaboration de fiches ZNIEFF.

### 3.1.2. Le Plan de Développement Durable de la Côte Sous-le-Vent

L'année 2001 a été marquée par les élections municipales. Les actions de coopération entreprises avec les communes de la Côte Sous-le-Vent ont, durant la période électorale, été mises en sommeil. Deux des quatre communes concernées ont connu un changement de majorité municipale. Aussi, la remise en œuvre du PDD dans ces communes a donc nécessité un nouvel effort de sensibilisation des équipes en place. Cette phase préalable indispensable a reçu le succès escompté, les nouvelles majorités étant favorables aux projets proposés pour l'avenir.

Les deux phases importantes de la démarche se chevauchent. La première est le diagnostic de territoire. Pour la commune de Pointe Noire, il faut reprendre le processus depuis le départ. De nouveaux comités d'enquête en sections ont été désignés et convoqués. A Bouillante, les élus montrent un vif intérêt au lancement du diagnostic sur la commune. Les comités d'enquête en sections ont été mis en place. Cette phase est menée simultanément sur les deux communes évoquées précédemment, et ce depuis le mois d'août.

La phase d'animation est consécutive à celle de diagnostic de territoire. Elle vise à informer le public de la démarche ainsi qu'à recenser les porteurs de projets potentiels. L'animation débute par une exposition tournante dans les sections de chaque commune. Pour ce qui concerne Deshaies, la mise en place de cette exposition a été étudiée en fin d'année. A Vieux Habitants, c'est la période de fin novembre à fin décembre qui a été choisie pour présenter l'exposition à la population. Cette exposition a eu lieu chaque semaine dans une section différente, dans le cadre des crèches "Kakadô" (Noël traditionnel et coutumier). Elle avait préalablement été annoncée par distribution d'une plaquette dans les boîtes aux lettres.

La phase d'animation doit se poursuivre par la réunion de groupes de travail thématique dans chaque commune. Les trois thèmes retenus sont "Urbanisme et paysages", "Tourisme", et "Agriculture". Un

« mode d'emploi » pour la mise en place et l'animation de ces réunions a été conçu et mis en place par l'équipe de la Mission Développement Durable, en relation avec le bureau d'études DAT Conseils.

Parallèlement à ces deux phases de mise en œuvre du Plan de Développement Durable dans les communes de la Côte Sous-le-Vent, un travail de fond a été lancé en vue de la création d'une communauté de communes. Une réunion de concertation a été animée par l'équipe du Parc et le bureau d'études DAT Conseils. Elle avait pour but de sensibiliser les élus de la Côte Sous-le-Vent à l'intérêt d'un tel projet.

Une autre réunion devrait être organisée en 2002 afin d'affiner la démarche et avancer sur le projet.

### **3.1.3. L'urbanisme**

Comme chaque année, l'établissement a participé aux travaux des POS et PLU de plusieurs communes : Abymes, Baillif, Capesterre-Belle-Eau, Saint-Claude...

### **3.1.4. Le patrimoine**

L'inventaire du petit patrimoine rural bâti réalisé en partenariat avec la DRAC est achevé sur l'ensemble de la zone périphérique. Ce travail minutieux d'inventaire est structuré au sein d'une base de données rassemblant des informations de description, de localisation géographique et photographique.

Ce travail a permis d'énoncer certaines actions de réhabilitation et de restauration du petit patrimoine rural de la côte sous le vent.

Cependant, les éléments non bâtis du patrimoine (savoir-faire, patrimoine naturel d'origine humaine...) n'apparaissent pas dans ce travail. Une chargée d'études a été recrutée en fin d'année afin de mener à bien les enquêtes nécessaires au recensement de ce type de patrimoine. Son contrat d'une durée de quatre mois se termine fin février 2002.

## **3.2. LES ACTIVITES ECONOMIQUES**

### **3.2.1. Le Parc et l'agriculture**

L'Etablissement était engagé dans une Opération Groupée d'Aménagement Foncier (OGAF) dont la thématique est « Agriculture de Montagne et Paysage ». La phase de pré-animation s'est achevée durant la première moitié de l'année 2001. La personne chargée de cette opération a immédiatement poursuivi sa mission par la rédaction du schéma d'intention. Les tractations financières inhérentes au financement du schéma d'intention étaient encore en cours à la fin de l'année. Peut-être trouveront-elles une issue favorable début 2002...

Outre la participation à ce travail de fond de développement rural, les différentes composantes du thème Agriculture du Plan de Développement Durable sont animées, à des degrés divers. Un Volontaire de l'Aide Technique a été recruté pour prendre en charge trois dossiers importants. Le premier concerne les prairies d'intérêt paysager. Les avancées concernant ce dossier sont significatives : les propriétaires fonciers sont connus et la méthode scientifique de qualification du milieu est en passe d'être mise en place. La filière « manioc » est une autre de ses tâches. Il s'agit de connaître l'état actuel et futur de la filière afin de proposer une remise en état de certaines manioqueries. Pour se faire, une quantification des besoins est indispensable afin de ne pas réaménager un nombre trop important de ces petites unités agro-transformatrices de type familial et communautaire. Enfin, le dernier aspect de son travail consiste en une étude de faisabilité pour la réintroduction d'espèces asiennes dans les pratiques rurales de la Côte Sous-le-Vent. A ce sujet, l'association Verte Vallée est un partenaire motivé qui souhaite acquérir cinq femelles et un mâle. Aussi, le dossier de faisabilité technique est-il achevé. Il attend un écho favorable pour une mise en œuvre prochaine par Verte Vallée.

La filière café a aussi été au centre des préoccupations du service. L'année 2001 a vu se concrétiser plusieurs opérations prévues depuis fin 1999. Tout d'abord, la COopérative des PROducteurs de CAFé

(COPCAF) a recruté un technicien dont l'emploi du temps est partagé à mi-temps avec le SYndicAt des PROducteurs de VANille de la Guadeloupe (SYAPROVAG).

L'Etablissement est financièrement engagé dans la démarche de labellisation et de qualification des pratiques agricoles en matière de café. Ce travail est mené en coopération avec le CIRAD et la Chambre d'agriculture. Pour en finir avec le café "bonifieur", une plaquette de présentation devrait être mise à l'impression au début de l'année 2002.

Si les CTE avaient connu une avancée significative en 2000, l'année 2001 est marquée par un désengagement temporaire de l'Etablissement. En effet, le travail entrepris pour la mise en place d'un panier de mesures territoriales spécifiques à la Côte Sous-le-Vent est conditionné par l'achèvement des réunions thématiques de la phase d'animation du Plan de Développement Durable. Des mesures « filières » sont cependant disponibles pour les exploitants. La charge de travail prioritaire (diagnostic de territoire et animation) empêche le Parc de s'impliquer concrètement sur le terrain par le montage de dossiers CTE. Cette implication devrait reprendre lorsque la mise en œuvre du Plan aura connu une avancée suffisante.

### **3.2.2. Le Parc et le tourisme**

Les projets Carbet/Habituée et Soufrière/Bourg de Saint-Claude ont été approuvés dans leur principe par le Conseil Régional qui assurera la maîtrise d'ouvrage de la plate-forme d'accueil de l'Habituée comme des équipements et opérations d'urbanisme dans Saint-Claude.

#### ***3.2.2.1. Le programme d'aménagement et de développement Carbet/Habituée***

Le projet d'aménagement Carbet/Habitué a pris un tournant décisif en 2001. En complément du programme d'accueil en zone centrale, le programme d'aménagement de la plate-forme d'accueil de l'Habituée et de développement local de la section est prêt à entrer en phase opérationnelle.

Le comité de pilotage a validé le 20 septembre, pour la plate-forme d'accueil, le principe d'une maîtrise d'ouvrage de la Région déléguée à une société d'économie mixte d'aménagement à travers un partenariat étroit avec la commune et le Parc national.

Afin d'engager une démarche de développement durable basée sur le tourisme, une mission d'animation financée par le Conseil Régional est en cour de montage sur la section de l'Habituée afin de poursuivre l'animation entreprise par le Parc et le comité Développement de l'Habituée.

Dans le but de présenter le projet à la population de l'Habituée, le Parc a organisé le 1<sup>er</sup> juillet, en partenariat avec les associations, une journée d'animation. Cette manifestation était articulée autour de cinq stands à thèmes : intérêt des ressources touristiques et économiques de la section, points de vue et paysages de la section, l'eau, produits des jardins créoles, valorisation des matériaux locaux par l'artisanat...

Les objectifs de cette foire-exposition ont été atteints : il semble que la population ait bien compris les enjeux et qu'elle est désormais prête à s'impliquer dans le projet. Le désir s'est manifesté de reconduire la manifestation chaque année.

#### ***3.2.2.2. La Soufrière***

Le schéma de site de La Soufrière fait du bourg de Saint-Claude un site relais de la zone centrale sur lequel seront redéployées l'organisation et une partie des équipements d'accueil des visiteurs. Ce programme s'articule autour de la création de la Maison de La Soufrière au cœur du bourg, mais inclut également une requalification du centre bourg et un développement des activités économiques à vocation touristique.

Comme pour le programme Carbet/Habituée, un comité de pilotage, sous la présidence du maire de Saint-Claude, rassemble depuis avril 2001 les acteurs intéressés par le développement d'un système d'accueil de qualité hors de la zone centrale du Parc. Ce comité a validé le principe de desserte du site de La Soufrière à partir du bourg de Saint-Claude et du front de mer de Basse-Terre.

La dimension urbanistique du projet a pour objectif de faire cohabiter de façon harmonieuse dans le temps et l'espace des activités urbaines quotidiennes et le développement des services liés au tourisme. En parallèle, une action de développement local sera menée. Ces deux dimensions se rejoindront à travers l'élaboration de plusieurs scénarii dont l'un sera validé en comité de pilotage et constituera la base du programme d'aménagement.

Le financement de ces études, engagées sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil régional, est prévu grâce à un apport croisé Europe-Région-Parc national-commune, sur la sous-mesure du DOCUP spécifique à l'aménagement des sites remarquables, tout particulièrement La Soufrière.

### ***3.2.2.3. La randonnée***

Le développement d'un tourisme de randonnée en Basse-Terre passe par la réalisation d'un état des lieux des traces et des sentiers et la définition d'une stratégie, mais exige aussi une volonté politique forte ainsi qu'une organisation structurée de la filière professionnelle (accompagnateurs de moyenne montagne). Ce vaste chantier lancé en 2001 devrait pouvoir aboutir en 2002 si tous les acteurs concernés parviennent à se mettre d'accord sur une philosophie minimum commune. En tout état de cause, il est acquis qu'il appartient au Parc national d'assurer la coordination de ce lourd dossier. C'est dans ce cadre qu'il est envisagé de faire réaliser début 2002 une expertise sur les potentialités de la Basse-Terre dans le domaine de la petite randonnée de proximité.

Une fois les orientations de développement finalisées, elles seront soumises au Conseil général. Une démarche de formation qualitative à destination des professionnels du secteur est également entreprise.

A signaler la participation de l'établissement à l'Assemblée Générale annuelle du "Club des Montagnards", association de randonneurs demandeuse d'informations sur l'actualité et les projets du Parc dans le domaine de l'aménagement et l'entretien du réseau des traces et de la randonnée en Guadeloupe en général.

### ***3.2.2.4. La Marque de Confiance du Parc national***

La Marque de Confiance du Parc national regroupait fin 2001 33 prestataires, répartis comme suit :

- Hébergement :	13
- Site aménagé :	9
- Activité marine :	6
- Activité de pleine nature :	5

La promotion de ces "labellisés" s'effectue sous la forme d'un dépliant à trois volets rappelant les principes de l'écotourisme et de la Marque de Confiance. S'y ajoute la liste des différents bénéficiaires de la Marque. Ce dépliant a été diffusé principalement dans les Maisons d'accueil du Parc (Siège, Maison du Bois, et Maison de la Forêt) et par les prestataires recommandés eux-mêmes.

En décembre 2001, une mission de 10 jours a été commandée au bureau d'étude Gérard Mercier, et confiée à Mmes Sylvie Blangy et Méthilde Wendenbaum consultantes en écotourisme.

Il s'agissait de réaliser un audit sur la Marque destiné à définir une véritable stratégie de valorisation par la rédaction de critères simples mais plus fiables, d'une charte de qualité, d'un manuel destiné aux candidats de la Marque, de fiches qualitatives destinées aux clients...

Au cours de cette mission, 6 jours de terrain ont été programmés afin que les prestataires puissent rencontrer les deux consultantes et leur soumettre leurs remarques et suggestions.

### ***3.2.2.5. Relations avec les professionnels du tourisme en Guadeloupe***

Renouant avec une ancienne tradition, l'établissement a organisé au mois de décembre 2001, une réunion d'information à l'intention des personnels des Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'île. Cette rencontre, organisée peu avant l'ouverture de la saison touristique et comme toujours très appréciée du public concerné, fut l'occasion de fournir nombre d'informations sur l'actualité et les projets de l'établissement, ainsi que d'entendre les attentes (nombreuses) de ces structures quant aux services du Parc national.

### **3.2.3. L'accompagnement des initiatives locales.**

L'année 2001 marque la clôture officielle du programme LEADER II que gère l'établissement public. Il s'agissait d'accompagner les initiatives agréées, au terme de leur réalisation. C'est ainsi que des documents touristiques telles que les brochures d'accueil de certaines communes ont été édités, alors que d'autres opérations ont encore du mal à aboutir. Heureusement, elles ont bénéficié d'une prolongation de 6 mois comme tous les projets du DOCUP 1994 - 1999.

Parallèlement à cette mesure, l'équipe en place accompagne les initiatives locales émanant d'opérateurs privés et publics à travers le dispositif « développement des territoires ruraux ». C'est un axe du DOCUP 2000-2006 mis en place par la Région Guadeloupe pour aider au développement des zones rurales et des îles de l'archipel.

C'est ainsi que 83 projets ou idées de projets ont été traités en 2001, parmi lesquels on constate majorité de dossiers relevant du secteur touristique (40%), puis de l'agriculture et du patrimoine. Ces initiatives touristiques concernent principalement des projets de construction ou d'amélioration de gîtes ruraux (65%), puis des activités de loisirs et d'animation développées surtout par des acteurs privés.

Au cours des trois pré-comités réunis en 2001, 7 dossiers examinés sur 10 ont été agréés par le comité de programmation.

Les nombreuses difficultés rencontrées par les maîtres d'ouvrage freinent la finalisation de certains projets. Il s'agit principalement de l'apport financier, de la maîtrise ou de l'affectation du foncier.

Au-delà du montage des projets, les agents de développement assistent :

- Les communes dans la mise en place de leur politique de développement économique à travers de l'animation qui s'inscrit dans un cadre de référence en cours d'élaboration.
- Les acteurs économiques le souhaitant, tels que les agriculteurs désireux de se structurer pour dynamiser leur exploitation ou une filière.

## **3.3. L'INTERVENTION DU PARC DANS LES AUTRES DOMAINES**

### **3.3.1. Activités non économiques**

#### ***3.3.1.1. Contribution du Parc à certaines instances***

- Le Parc national a assuré pour le compte de la DIREN Guadeloupe, et en collaboration avec le CEMINAG, la maîtrise d'ouvrage déléguée de « l'étude de la faisabilité d'une réserve marine et terrestre autour du site des Îlets Pigeon » (richesse écologique et de zonage). La phase suivante sera celle de la consultation des acteurs, afin de convenir du mode et de la structure de gestion à mettre en place.
- L'établissement a participé au Comité de pilotage relatif à l'organisation du tourisme baleinier en Côte Sous-le-Vent. La volonté de ce comité est d'organiser cette activité au travers d'une charte de bonne pratique et la mise en place éventuelle d'un label de qualité.
- Dans le cadre du projet de création du Parc national des Hauts de la Réunion, l'établissement a accueilli une stagiaire venue se familiariser avec le fonctionnement d'une telle structure.

#### ***3.3.1.2. Accueils divers***

- A l'occasion d'un voyage officiel aux Antilles au mois de janvier 2001, Mme Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, a choisi le siège du Parc national à Saint-Claude pour rencontrer l'ensemble des personnels placés sous la tutelle de son ministère. Cette visite fut l'occasion pour l'équipe du Parc de se présenter à Mme Voynet et à ses collaborateurs.
- Le groupe de travail constitué par les Chargés de Communication des Parcs nationaux, piloté par le Directeur du Parc national de la Guadeloupe, s'est pour la première fois réunis en Guadeloupe du 14 au 18 mai 2001.
- Dans le cadre d'un séjour d'étude organisé par l'Atelier Technique des Espaces Naturels à l'intention des personnels administratifs, l'établissement a assuré l'accueil de 15 personnes venues de différents espaces naturels en stage d'approche et de découverte du 17 au 24 novembre 2001.



## **3.4. LES ACTIVITES INTERNATIONALES**

### **3.4.1. Relations avec les instances internationales**

L'agent de développement de la Côte Sous-le-Vent pour le Plan de Développement Durable s'est rendu à San José au Costa Rica afin de participer au second congrès sur l'agroforesterie et l'élevage en Amérique latine, organisé par le Centre de Recherche et d'Enseignement en Agronomie Tropicale (CATIE). Cette manifestation avait pour thème : "Systèmes sylvopastoraux pour la restauration d'écosystèmes prairiaux dégradés". Beaucoup d'expériences sont disponibles en la matière et de nouveaux travaux de recherche doivent être lancés aux fins de tenter de résoudre des problèmes restés sans réponse aujourd'hui. Les recherches à venir devraient être orientées vers les questions socio-économiques. Elles seront raisonnées en terme de système d'exploitation, et non plus seulement en terme de système de productions favorables à l'environnement naturel.

### **3.4.2. Visites et échanges divers**

- Le travail de coopération qui avait été initié avec la Dominique a été mis en attente pour des raisons liées à un changement de Gouvernement.  
Suite à la démission du ministre du tourisme de l'époque, les priorités en terme de stratégies touristiques ont subi des modifications de sorte que l'écotourisme a été placé au second plan par la nouvelle équipe gouvernementale.  
Par prudence, l'établissement a préféré suspendre les actions prévues et programmer lorsque le moment viendra une nouvelle rencontre pour faire de nouvelles propositions au Gouvernement dominiquais.
- Un membre de l'équipe du Parc national s'est rendu à Cuba au mois de juillet pour y rencontrer les responsables du Centro Nacional de los Aeres Protegidas (CNAP). Il s'agissait de jeter les bases d'une coopération entre le Parc national de la Guadeloupe et le CNAP en vue de la mise en place future d'actions communes, notamment d'un jumelage.

# 4. METTRE EN ŒUVRE

## 4.1. LES INSTITUTIONS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC

### 4.1.1. Le Conseil d'Administration

Composé de 34 membres dont :

- 7 représentants de l'Etat
- 13 représentants des collectivités locales
- 13 personnalités
- 1 représentant du personnel

Il s'est réuni deux fois pour examiner les points suivants :

Réunion du 29 mai 2001

- Modification de la composition de la Commission Permanente
- Examen et approbation du compte financier 2000
- Examen et approbation de la décision modificative n°1
- Point sur l'avancée des dossiers (Maison du Bois et affermage, Maison de la Soufrière, Carbet, Citerne, moyens nautiques, éradication du rat à Fajou, Forum 2001, PDD et intercommunalité)
- Présentation du CAR, délégation au Directeur pour engager le Parc sous forme définie
- Point sur la situation des personnels précaires
- Projet de réaménagement du Siège
- Rapport d'activités de l'année 2000
- Subvention à l'amicale du personnel

Réunion du 15 novembre 2001

- Examen et approbation de la décision modificative n°2
- Examen et approbation du Budget 2002
- Aménagement du site de la 2<sup>ème</sup> Chute du Carbet
- Projet Saint-Claude/Soufrière
- Avancement des travaux à la Maison du Bois
- Avancement des travaux à la Citerne
- Examen de l'autorisation sollicitée par la pépinière Vion
- Examen d'annulation de créances
- Tarification des produits vendus par le Parc

### 4.1.2. La Commission Permanente

Composée de 10 membres issus du Conseil d'Administration et élus par ce dernier, la Commission Permanente ne s'est pas réunie en 2001, aucun projet significatif nouveau n'ayant été engagé avant achèvement des quatre opérations lourdes en cours (vedette, travaux sur les traces, Maison du Bois, construction du pylône à la Citerne).

### 4.1.3. Le Comité Scientifique

Il s'est réuni une fois au cours de l'année 2001, le 1<sup>er</sup> juin 2001.

Les points suivants ont été abordés :

- Actualisation du règlement intérieur
- Forum 2001
- Activité de pépinière en zone centrale
- Projet de travaux de captage d'eau en zone centrale
- Activités de canyoning en zone centrale,
- Inventaire araignées

## 4.2. LE PERSONNEL

### 4.2.1. Effectif global permanent (au 1<sup>er</sup> janvier 2001)

*Effectif budgétaire*

	01/01/2000	01/01/2001	Variation
Catégorie A	6	7	+ 1
Catégorie B	10	11	+ 1
Catégorie C	16	17	+ 1
<b>Toutes catégories</b>	<b>32</b>	<b>35</b>	<b>+ 3</b>

La création de 3 postes en 2001 porte l'effectif budgétaire de l'établissement à 35 agents.

*Effectif réel : 46*

- 33 agents sur des postes budgétaires dont :
  - 24 agents titulaires
  - 9 agents non titulaires
  
- 13 postes non budgétaires
  - 10 ouvriers de droit privé mis à disposition par l'ONF
  - 3 agents non titulaires

### 4.2.2. Le personnel permanent (au 31 décembre 2001)

#### 4.2.2.1. Personnel titulaire

*Personnel de direction*

- 1 directeur (Y. Brugière)
- 1 secrétaire de direction (M. Géran)

*Agence comptable*

- 1 agent comptable (Mme David)

*Personnel administratif*

- 1 secrétaire général (J.L. Cantet)
- 1 comptable (M.J. Schall)
- 1 chargée de relations publiques (C. Odet)
- 1 secrétaire (J. Nandan)

*Personnel technique*

- 1 chef de mission (C. Bignand)
- 2 chefs de service (O. Carlotti – J. Moal)
- 3 chefs de secteur (X. Delloue – P. Fleith – M. Jussiaume)
- 1 adjoint au chef de service (A. Checkmahomed)
- 8 gardes-moniteurs (J. Gerber - T. Guillon - A. Lubin - S. Mège - J.L.Olive - G. Petit-Lebrun – P. Segretier – J. Thrace)
- 2 chefs d'équipe (G. Désir-Parseille – M. Salignat)

Recrutements

- *1<sup>er</sup> juillet 2001* : Jacques Dettwiler, Chef technicien Environnement affecté au Secteur du Grand Cul-de-Sac Marin

- *1<sup>er</sup> juillet 2001* : Mme Nicole Olier, Technicien supérieur du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, détachée pour occuper les fonctions de Chef de service «Grands sites - Ecotourisme».

#### Départ

- *30 décembre 2001* : Mme Marie-France Cabrera, lauréate du concours de secrétaire administratif des services déconcentrés du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.

#### **4.2.2.2. Personnel non titulaire**

##### *Personnel administratif*

- 2 chefs de service (B. Jean-de-Dieu – W. Démonio)
- 1 assistante de direction (M.D. Lemoyne)
- 2 secrétaires (M.V. De Boisrolin – M. Nanor)
- 1 aide comptable (P. Vaitilingom)

##### *Personnel technique*

- 1 chef de mission (M. Anselme)
- 2 chefs de service (M. Dorville - J. Plaisir)
- 1 animateur Réseau (L. Segal)
- 1 hôtesse d'accueil (H. Christophe)

##### *Personnel d'entretien*

- 1 technicienne de surface (H. Crestor)

##### *Personnel de droit privé de l'Office National des Forêts mis à disposition*

- 4 hôtesse d'accueil (M-A Bervin – S. Castagné - J. Scipion – P. Titine)
- 4 ouvriers forestiers (A. Andypain – V. Derby – P. Justine – M. Leblanc)
- 1 régisseur de matériel (A. Palmin)
- 1 chef d'entretien (J. Jeannete)

#### **4.2.3. Le personnel auxiliaire**

<b>NOMBRE</b>	<b>STATUTS</b>	<b>FINANCEMENT</b>	<b>BESOINS</b>
1	Occasionnel	Forum CARREN 2001	Organisation de la manifestation en collaboration avec le Conseil Régional
1	Occasionnel	Plan de développement durable	Assistance de l'Agent développement de la Côte Sous-le-Vent
1	Occasionnel	Plan de développement durable	Inventaire du patrimoine de la commune de Baillif

#### **4.2.4. Les autres personnels (au 31 décembre 2001)**

##### *Contrats emploi jeune*

- 1 agent de développement (A. Larade)
- 1 gestionnaire de grands sites (M.E. Jaffard)

##### *Contrats emploi consolidé*

- 6 agents d'accueil et d'entretien (N. Cysique – S. Louis-Joseph – F. Deshayes - Y. Pombo – J.M. Romarin – A. Thams)

##### *Contrats d'insertion par l'activité*

- 4 secrétaires (A. Feler – C. Jasone – D. Magloire - A. Nebot)

- 1 coursier (F. Saminadin)
- 7 ouvriers d'entretien (R. Albert – J-P. Boniface – L. Darlis – A. Ficadière – E. Minatchy – J. Polter – L. Ramassy)

#### *Volontaires de l'aide technique*

- 1 Chargé d'étude auprès de l'agent de développement en zone périphérique (Arigue)
- 1 Rédacteur du Plan de Gestion du Secteur Traversée (Y. Lesaux)
- 1 chargé d'étude auprès du chef de mission «Biodiversité» (C. Levant)
- 1 assistant d'étude en aménagement auprès du chef de mission «Développement durable» (J. Roncin)

#### *Personnel du CIFED mis à disposition dans le cadre d'une convention d'étude*

- 1 cartographe (A. Abdillahi)

#### *Stagiaires*

- G. Gombert
- Gaëlle Arnaud, étudiante de DESS "Développement local, aménagement du territoire et gestion des ressources naturelles en milieu tropical – Thème : *La possibilité de création d'un réseau des réserves de Biosphère dans la Caraïbe*
- E. Noël, étudiante du DESS "Développement local, aménagement du territoire et gestion des ressources naturelles en milieu tropical – Thème : *Gestion de la randonnée pédestre dans le Parc National de la Guadeloupe, dans une perspective de développement local*
- N. Hildebert, étudiante du DESS "Développement local, aménagement du territoire et gestion des ressources naturelles en milieu tropical – Thème : *Ecotourisme et gestion des ressources naturelles dans la Réserve de Biosphère du Grand Cul-de-Sac Marin*
- N. Nasso, étudiante en Maîtrise de biologie
- D. Karramkan, étudiante en Maîtrise de biologie
- Ch. Casanove, formation pratique du CNFPT de la Réunion – Thème : *Le Parc national, un outil concerté de développement économique et de protection des milieux naturels : analyse de l'expérience de la Guadeloupe comparée au contexte de la Réunion*
- S. Lebosse, étudiant en DESS «ATST» - Thème : *Modélisation et visualisation de données 3D*
- H. Felman, étudiante en DESS de Télédétection – Thème : *Dynamique d'évolution de l'occupation des sols de la Côte Sous-le-Vent et incidence sur le paysage*

## **4.2.5. Les instances consultatives de concertation avec le personnel**

### **4.2.5.1. Commission Administrative Paritaire (CAP)**

Le personnel statutaire de l'établissement dispose de commissions administratives paritaires. La gestion de ces personnels est centralisée dans les ministères d'origine des agents.

### **4.2.5.2. Comité Technique Paritaire Spécial (CTPS)**

Cette instance est chargée d'examiner les questions intéressant les sept parcs nationaux existants. Le renouvellement a été opéré par un arrêté de la Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement du 18 mai 1998.

### **4.2.5.3. Comité Technique Paritaire Central (CTPC)**

Il s'est réuni trois fois au cours de l'année

Réunion du 22 janvier 2001

- Résorption de l'emploi précaire dans la Fonction Publique ; recensement des agents non titulaires employés par l'Etat.
- Information sur le dossier de l'ARTT
- Etat des lieux des postes créés ou à créer
- Bilan de la formation 2000
- Relations PNG, Conservatoire du littoral / 50 pas géométriques

Réunion du 18 juillet 2001

- Déplacement dans le cadre de la formation ARTT

- Définition du poste de J. Dettwiler
- Conditions de travail des agents d'accueil des Chutes du Carbet
- Demande de changement d'affectation de Modeste Salignat

Réunion du 19 décembre 2001

- Examen du règlement intérieur pour l'application de l'ARTT
- Point sur l'habillement et prévisions 2002
- Bilan annuel du CHS
- Regroupement des locaux du siège

#### **4.2.5.4. Comité Technique Paritaire de Formation (CTPF)**

Il s'est réuni deux fois au cours de l'année :

Réunion du 5 février 2001

- examen du programme de formation 2001

Réunion du 28 juin 2001

- Examen du budget alloué à la formation pour 2001
- Examen de nouvelles demandes
- Etat d'avancement du programme 2001

#### **4.2.5.5. Comité d'Hygiène et de Sécurité(CHS)**

Il s'est réuni deux fois au cours de l'année :

Réunion du 13 février 2001

- Projet d'étude toxicologique sur la Soufrière
- Approbation du règlement intérieur du CHS
- Contenu des trousse de secours
- Session de formation initiale de sauveteurs secouristes du travail

Réunion du 19 septembre 2001

- Rapport annuel 2000 du médecin de prévention
- Visite des locaux par le médecin de prévention
- Session de formation et de recyclage des sauveteurs secouristes du travail
- Bilan de l'équipement en trousse de secours des bâtiments et des bateaux
- Plan de prévention du risque routier

#### **4.2.6. La formation**

Quarante-quatre agents ont bénéficié d'au moins une formation sur les 25 actions proposées au cours de l'année. 184 jours ont été consacrés à la formation soit une moyenne de 3,83 jours de formation par agent pour un effectif de 48 (personnel permanent et emplois-jeunes).

Le coût total de la formation s'élève à 272 728,43 F (41 577,18 Euros) répartis comme suit :

- dépenses réelles de formation : 122 925,06 F (18 739,80 Euros)
- dépenses liées à la formation : 79 803,37 F (12 165,95 Euros)
- contribution annuelle à l'ATEN : 70 000,00 F (10 671,43 Euros)

Les formations ont été réalisées pour moitié dans le département et pour moitié en métropole.

L'Atelier Technique des Espaces Naturels a accueilli 7 agents pour participer aux formations inter-parcs mentionnées ci-dessous :

- Prise de parole en public
- Améliorer l'accueil du public
- Ecologie et gestion du littoral
- Gestion des conflits – négociation
- Entrer dans la culture du parc national
- Ecologie générale : les protocoles
- Marchés publics
- Outils pédagogiques communs aux espaces protégés (séminaire)

Les autres organismes auxquels l'établissement a fait appel sont les suivants :

*En métropole :*

- CNFF (centre de formation de l'ONF)
- M. LASSERRE (Consultant)
- C3E
- DIGITECH
- SINORG

*Localement :*

- Préfecture
- Centre CIFED
- SFPA (Société de Formation Professionnelle Antillaise)
- IFACOM
- BIOS
- Micro Diffusion

Le Parc national n'a pas lui-même organisé de formation pour un public extérieur à l'établissement mais un de ses agents, spécialement formé est devenu Formateur sauveteur-secouriste du travail. Ainsi une formation initiale et une formation recyclage «Sauveteur-secouriste du travail» a été proposées au personnel.

## **4.3 LES EQUIPEMENTS**

### **4.3.1. Les véhicules**

Un véhicule neuf a été acheté en 2001 : MAZDA Pick-up 4X4

La construction d'une nouvelle vedette mixte d'assistance, de balisage et de protection des ressources marines pour la Réserve naturelle du grand cul-de-sac marin a été mise en chantier en 2001. Ses missions seront les suivantes :

- Entretien du petit balisage.
- Surveillance de jour et de nuit des espaces marins protégés (séjour de 24 à 48 heures pour 4 personnes).
- Saisie des engins de pêche (filets et casiers).
- Suivis scientifiques pour les espaces marins et insulaires.

Le Parc national a mobilisé les crédits à hauteur de 2 200 000 F (IFOP 40%, FIDOM 40 %, PNG 20 %). Compte tenu de nombreux aléas, la réception initialement prévue au 15 octobre, a été retardée. La vedette devait être livrée en début d'année 2002.

### **4.3.2. Le mobilier**

Les achats de mobilier se sont élevés à 40 290 F pour l'exercice écoulé.

### **4.3.3. Le matériel informatique**

L'architecture informatique prescrite dans le schéma directeur opérationnel d'informatisation des parcs nationaux est désormais achevée et l'ensemble des postes informatiques fonctionne en réseau. Par ailleurs, l'établissement a acquis 7 nouveaux postes dont un portable pour équiper les agents nouvellement affectés et faire face à l'obsolescence de certains matériels. Enfin, une convention ADSL avec France-Télécom a été signée à la fin de l'année. Cette convention prévoit, outre une connexion haut débit, des accès sécurisés et la mise en place d'un intranet.

## 4.4. LES MOYENS FINANCIERS

### 4.4.1. Les recettes

Etat	17 977 874,01
Produits de l'activité du Parc	31 180,94
Fonds divers (FEDER, FIDOM, FEOGA, IFOP...)	21 914 155,52
Subventions des collectivités locales+CNASEA	1 514 902,77
Subventions des organismes internationaux	
Parrainage	
Emprunts	
Autres	1 307 636,12
<b>TOTAL</b>	<b>42 745 749,36</b>

Dont Mission Guyane : 8 740 604,74 F.

### 4.4.2. Les dépenses

Dépenses de personnel	16 630 292,29
Fonctionnement hors personnel	7 681 061,59
Investissement	17 141 833,30
<b>TOTAL</b>	<b>41 453 187,18</b>

Dont Mission Guyane	Personnel	3 717 753,25 F
	Hors personnel	2 070 648,83 F
	Investissement	228 655,83 F